

PAR COURRIEL

Québec, le 9 décembre 2024

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 19 novembre 2024, afin d'obtenir le ou les documents suivants :

« Obtenir le nombre de subvention PSL demandé et accordé dans chacun des 27 projets en réalisation et en exploitation dans le cadre du PHAQ en date de la dernière mise à jour du tableau de bord de la SHQ. »

Après analyse, nous accédons à votre demande. Vous trouverez les renseignements demandés en pièce jointe. Voici le nombre de PSL demandés par les organismes en date du 31 octobre 2024 pour les 29 projets en réalisation et en exploitation.

À noter qu'il est possible que des unités PSL soient ajoutées d'ici la livraison d'un projet. Par ailleurs, dans certains cas, aucune unité PSL n'est prévue, car il s'agit d'unités d'urgence et que la subvention à la construction a été doublée pour cette raison. De plus, certains projets sont destinés à une clientèle qui n'est pas admissible au PSL. À titre d'exemple, il peut s'agir d'une clientèle étudiante.

... 2

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels,

(Original signé)

FADI GERMANI

N/Réf. : 2024-2025-68

RLRQ, chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

51. Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

1982, c. 30, a. 51; 2006, c. 22, a. 28.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	525, boul. René-Levesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Nombre d'unités du Programme de supplément au loyer par projet PHAQ en réalisation et en exploitation

Mise à jour	No projet	Projet	Région	Municipalité	Étape	Nombre de logements	Nombre de PSL
octobre, 2024	PHAQ-00058	Complexe Fraser	Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	En réalisation	81	0
octobre, 2024	PHAQ-00013	Le Monarque	Estrie	Sherbrooke	En réalisation	134	67
octobre, 2024	PHAQ-00016	La Sortie	Montréal	Montréal	En réalisation	15	0
octobre, 2024	PHAQ-00019	Un toit pour Elles	Montréal	Montréal	En réalisation	18	0
octobre, 2024	PHAQ-00022	Habitations Libr'Elles	Montréal	Montréal	En réalisation	55	34
octobre, 2024	PHAQ-00026	MH2 Alternative pour elle	Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda	En réalisation	11	0
octobre, 2024	PHAQ-00041	Acquisition et rénovation du 885 Laframboise	Montréal	Saint-Hyacinthe	En réalisation	11	0
octobre, 2024	PHAQ-00053	Le Sofia - Phase I	Lanaudière	Mascouche	En réalisation	59	0
octobre, 2024	PHAQ-00038	Habitations Rive Gauche-Blainville	Laurentides	Blainville	En réalisation	85	24
octobre, 2024	PHAQ-00065	Milieu de vie communautaire pour étudiants-es autochtones et leur famille à Québec	Capitale-Nationale	Québec	En réalisation	94	75
octobre, 2024	PHAQ-00044	Acquisition, d'une résidence étudiante	Mauricie	Trois-Rivières	En réalisation	100	0
octobre, 2024	PHAQ-00017	6515 Hochelaga	Montréal	Montréal	En réalisation	95	40
octobre, 2024	PHAQ-00027	Développement de logements communautaires à Fermont	Côte-Nord	Fermont	En réalisation	24	0
octobre, 2024	PHAQ-00027A	Développement de logements communautaires à Fermont	Côte-Nord	Fermont	En exploitation	16	0
octobre, 2024	PHAQ-00023	Logifem Inc	Montréal	Montréal	En exploitation	35	35
octobre, 2024	PHAQ-00003	Scott	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Alma	En réalisation	6	3
octobre, 2024	PHAQ-00006	Rénovation maison de chambre rue Racine O.	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenay	En réalisation	13	0
octobre, 2024	PHAQ-00002	Serviloge 100 logement - Phase 1	Bas-Saint-Laurent	Rimouski	En réalisation	47	29
octobre, 2024	PHAQ-00056	Résidences étudiantes - UQAR	Bas-Saint-Laurent	Rimouski	En réalisation	25	0
octobre, 2024	PHAQ-00031	Habitation Palerme	Laval	Laval	En réalisation	31	31
octobre, 2024	PHAQ-00037	Les Habitations Autour de Toit et Le Préfixe	Laurentides	Saint-Eustache	En réalisation	18	12
octobre, 2024	PHAQ-00015	Équerre Projet Bossé	Estrie	Sherbrooke	En réalisation	48	20
octobre, 2024	PHAQ-00082	Les Colocs de l'Ouest	Montréal	Montréal	En réalisation	11	0
octobre, 2024	PHAQ-00011	Le Projet Simonds	Estrie	Granby	En exploitation	90	45
octobre, 2024	PHAQ-00030	Logements Abordables Thetford Mines	Chaudière-Appalaches	Thetford Mines	En réalisation	48	24
octobre, 2024	PHAQ-00096	Les Habitations COS Plus	Bas-Saint-Laurent	Rimouski	En réalisation	12	12
octobre, 2024	PHAQ-00009	Coopérative d'habitation du Haut-de-la-Rue	Capitale-Nationale	Québec	En réalisation	57	34
octobre, 2024	PHAQ-00001	Place des Marronniers	Bas-Saint-Laurent	Métis-sur-Mer	En réalisation	30	30
octobre, 2024	PHAQ-00036	Les Immeubles Vaillancourt	Laurentides	Mont-Laurier	En exploitation	6	6